

## **Relations internationales**

**LUNDI 8 MARS 2010**

### **ÉCHANGE DE VUES AVEC DEUX EXPERTS DE L'OTAN**

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

1. Le lundi 8 mars 2010, lors d'une réunion commune avec la commission des Relations extérieures et de la Défense du Sénat (à laquelle les membres de la commission des Relations extérieures de la Chambre étaient aussi invités), la commission de la Défense nationale a reçu MM. Perpiñá-Robert Peyra et Rotfeld dans le cadre d'un échange de vues sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN.
2. Tous deux font partie du groupe d'experts qui a été désigné par le secrétaire général de l'OTAN en vue de l'élaboration d'un nouveau concept stratégique de l'OTAN, comme demandé précédemment, lors du sommet de Strasbourg-Kehl, par les chefs d'États et de gouvernements.

Ce groupe a commencé ses travaux en septembre 2009, sous la présidence de Mme Madeleine Albright, l'ancienne secrétaire d'État américain. Dans une première phase (septembre 2009 – février 2010), les experts ont étendu le dialogue aux représentants des gouvernements, de la communauté académique et des organisations non gouvernementales, par le biais de nombreux séminaires. Dans une deuxième phase dite de consultation, ils se rendront dans les capitales des États membres pour présenter aux autorités le résultat de leurs débats internes et leurs conclusions provisoires et pour recevoir un premier feedback. Puis, pendant l'été 2010, le groupe d'experts soumettra ses conclusions au secrétaire général ; celui-ci rédigera ensuite une première version du nouveau concept stratégique, qui sera utilisée comme base pour les négociations intergouvernementales. L'Alliance espère pouvoir adopter un nouveau concept stratégique lors du sommet de Lisbonne, en novembre 2010.

3. C'est dans le cadre de la phase de consultation mentionnée ci-dessus que les deux membres du groupe d'experts, l'ambassadeur Perpiñá-Robert Peyra (Espagne) et le professeur Rotfeld (Pologne), se sont rendus à Bruxelles pour y rencontrer les autorités belges et, entre autres, les commissions.
4. Au cours de l'échange de vues, les sujets suivants ont été abordés : la mesure dans laquelle il sera tenu compte ou non des opinions du grand public concernant l'OTAN, le budget de l'OTAN et les contributions des différents États membres, les relations entre l'UE et l'OTAN, l'organisation et le fonctionnement de l'OTAN comme institution, la position vis-à-vis de grands pays voisins, et plus particulièrement la Russie, ainsi que la coopération avec ces pays, l'élargissement de l'Alliance, la question des armes nucléaires et les nouvelles menaces.